

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Établissement de l'École La Farandole, tenue le 30 octobre 2018 à 19h00 au 400, boul. Constable, McMasterville.

Présents :            Mesdames    Brigitte Aubé  
   Catherine Dumouchel  
   Kim Laramée  
   Chantal Paquette  
   Karine Tétrault  
   Sara-Christine Rousseau

   Messieurs    Nicolas Jobin  
   Yanick Arsenault  
   Marc Fréchette  
   Louis-Philippe Desjardins  
   Jean-François Giroux  
   Jean-François Lessard

## **ORDRE DU JOUR**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Nomination de la secrétaire.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 25 septembre 2018.
5. Suivi au procès-verbal.
6. Parole au public.

#### APPROBATION

7. Activités éducatives complémentaires.
  - 7.1 Classe spécialisée.
  - 7.2 Autres activités.
8. Projet éducatif : Valeurs, mission et vision
9. Autres points

#### ADOPTION

10. Signalisation routière.
11. Autres points.

#### INFORMATION

12. Suivi des activités parascolaires.
13. Suivi des activités de financement.
  - 13.1 BOOM.
14. Rapport annuel 2017-2018.
15. Boîtes de Leucan à l'Halloween.
16. Formation offerte aux membres des conseils d'établissement.
17. Projet éducatif : Suivi au PEVR.
18. Correspondance.
19. Affichage de l'école
20. Droits de parole
  - 20.1 Parole au représentant du Comité de parents.
  - 20.2 Parole à l'OPP.
21. Clôture de la séance et date de la prochaine rencontre :  
11 décembre 2018, 19h00.

### **1.    CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Marc Fréchette constate le quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h01.

### **2.    NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE**

Mme Karine Tétrault propose Mme Brigitte Aubé, Mme Catherine Dumouchel seconde.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Marc Fréchette fait la lecture de l'ordre du jour.  
Mme Kim Laramée propose, Mme Karine Tétreault seconde.

**CE-18-19-13**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 25 SEPTEMBRE 2018**

Mme Sara-Christine Rousseau propose d'adopter le procès-verbal du 25 septembre 2018, M. Yanick Arsenault seconde.

**CE-18-19-14**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2017**

Le calendrier des rencontres :

Force majeure : avant de modifier la journée du 23 avril, nous allons attendre de voir s'il y a un changement au calendrier scolaire.

L'an prochain, les séances du conseil d'établissement seront à éviter la veille de l'Halloween et lors des journées pédagogiques.

**6. PAROLE AU PUBLIC**

Le public n'a pas de question.

**7. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES COMPLÉMENTAIRES**

**7.1 Les classes spécialisées :**

M. Nicolas Jobin présente un document avec les activités scolaires complémentaires des classes spécialisées (990-991). Le sondage n'est pas encore envoyé aux parents, les enseignants attendent l'autorisation du conseil d'établissement.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

**CE-18-19-15**

**Proposition approuvée à l'unanimité**

**7.2 Autres activités :**

La colonie des grèves : sortie le 10 juin pour les élèves de 3<sup>e</sup> année. Le cout sera de 21.00\$ et sera chargé aux parents. Le sondage a été fait.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

**CE-18-19-16**

**Proposition approuvée à l'unanimité**

**8. PROJET ÉDUCATIF : VALEURS, MISSION ET VISION**

Selon le PEVR, chaque école doit avoir ses propres valeurs. En début d'année, l'équipe-école s'est rassemblée afin de définir ses valeurs, sa vision et sa mission.

M. Jean-François Lessard remarque que dans la mission, il y a une notion d'engagement qui ne se retrouve pas dans les valeurs et dans la vision. M. Marc Fréchette seconde. M. Nicolas Jobin explique que la mission sert à répondre à la question suivante : pourquoi l'enfant est à l'école? Il mentionne également que le lien est peut-être subtil pour certains, mais qu'il n'y voit pas de contradiction. Tout le monde est d'accord.

M. Yanick Arsenault s'exprime sur la mission de l'école et sa façon de la mettre en pratique dans sa classe.

M. Marc Fréchette se demande comment les valeurs ont été choisies. Par besoin ou avec le cœur? Mme Chantal Paquette, M. Yanick Arsenault et Mme Kim Laramée s'entendent pour dire que le choix des valeurs a été choisi avec l'esprit de penser aux besoins des enfants et ceux propres à chaque enseignant.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

**CE-18-19-17**

**Proposition approuvée à l'unanimité**

#### **9. AUTRES POINTS**

Aucun point.

#### **10. SIGNALISATION ROUTIÈRE**

Kim Laramée : Tous les matins, certains parents déposent leurs enfants sur le boulevard Constable, l'autre côté de la rue. Les enfants doivent traverser le boulevard ainsi que le débarcadère d'autobus. Actuellement, la signalisation est : *Interdiction de stationnement entre 10h et 19h*. Les enseignants ont envoyé un constat de situation à risque à la commission scolaire des patriotes et ils ont proposé 4 moyens d'action. Une sensibilisation a été faite auprès des parents dans l'Info-randole et sur la rue par la surveillante d'élève. Mme Kim croit qu'il y a urgence d'agir, car aucune amélioration n'est constatée.

Afin d'obtenir un changement et d'assurer la sécurité des élèves, Mme Kim Laramée propose que le conseil d'établissement propose cette résolution à la ville de McMasterville :

Le conseil d'établissement de l'école la farandole demande à la municipalité de McMasterville de changer la réglementation sur la rue Constable afin d'interdire l'arrêt des voitures en face des terrains de l'école, au 400 boul. Constable entre 7h00 et 8h00, après une analyse de la situation.

M. Jean-François constate la problématique. Il propose que le conseil expose le problème à la ville afin que celle-ci puisse trouver des solutions.

Mme Catherine Dumouchel pense qu'une demande de brigadier scolaire pourrait être faite.

M. Marc Fréchette explique le processus pour ce type de demande à la ville.

M. Louis-Philippe Desjardins pense que nous devons agir assez rapidement, sans découragement.

M. Nicolas Jobin a discuté avec le maire sur ce sujet l'an dernier. Il pense que d'installer une clôture ou une haie sur le terreplein serait une bonne idée.

M. Jean-François Lessard propose un d'inclure un préambule avant la résolution initiale afin de décrire le problème. Il suggère d'aller au conseil de ville afin d'aller porter en main propre la résolution.

M. Marc Fréchette propose de diviser l'approbation est deux catégories. Premièrement, la résolution. Deuxièmement, le moyen de déposer le document.

Résolution proposée :

Étant donnée la congestion du débarcadère des parents, ceux-ci se stationnent sur la rue Constable devant l'école et traversent avec leurs enfants en passant sur le terre-plein puis entre les autobus.

Considérant qu'une sensibilisation aux parents a été faite verbalement par les surveillants et par écrit via l'info-randole et que la situation demeure problématique et dangereuse. Ils n'utilisent pas les deux traverses piétonnières.

Afin de corriger cette situation, le conseil d'établissement de l'école la farandole propose une des actions suivantes :

1. Installation d'une clôture sur le terre-plein entre les rues Mon Loisir et Tétreault et/ou
2. Changer la réglementation de signalisation sur la rue Constable afin d'interdire les arrêts entre 7h00 et 8h00 et/ou
3. Engager deux brigadiers pour assurer la sécurité aux traverses piétonnières et/ou
4. Augmenter la surveillance policière sur la rue Constable entre 7h00 et 8h00.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**CE-18-19-18**

**Proposition approuvée à l'unanimité**

Les moyens afin de déposer le document à la ville.

1. Se présenter au conseil de la ville
2. Lors de la prochaine réunion entre M. Jobin et la mairie.
3. Par courriel à la mairie. Ayant comme demande que cette résolution soit traitée lors du prochain conseil de ville.

Il y a consensus avec l'option #3. Un courriel sera envoyé par M. Nicolas Jobin, de la part du CÉ et de l'équipe-école.

**CE-18-19-19**

**Proposition approuvée à l'unanimité**

**11. AUTRES POINTS**

Aucun point.

**12. SUIVI DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Présentation du tableau synthèse des activités parascolaires par M. Nicolas Jobin.

M. Marc Fréchette aime bien l'idée des parascolaires, cependant il ne souhaite pas que cela affecte le budget.

Kim Laramée aimerait qu'une attention soit portée sur les tâches des éducatrices, versus celles des surveillants d'élèves.

**13. SUIVI DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

**13.1 BOOM**

Il y a eu 119 enfants lors de la BOOM de l'Halloween et 1022,00\$ de profit qui sera redistribué dans les classes. Une ponction sera prise afin de faire une petite caisse pour l'année scolaire 2018-2019.

Commandite : M. Marc Fréchette suggère fortement que le partage des commanditaires soit fait pour les différents comités.

**14. RAPPORT ANNUEL 2017-2018**

M. Nicolas Jobin fait une vague lecture du rapport annuel 2017-2018.

Convention de gestion et de réussite éducative : Bilan de mise en œuvre : Mme Sara-Christine Brault remarque que le premier objectif : réaliser pour les élèves du préscolaire et de lere année l'activité prévue du document évolutif *mon portrait*. Le résultat obtenu est de 40%. Mme Kim Laramée explique que les différents changements dus à l'incendie et aux nombreux déménagements ont joué un rôle important.

EHDA : M. Louis-Philippe Desjardins remarque une baisse des élèves HDAA.

Plan de lutte pour contrer la violence et de l'intimidation : M. Marc Fréchette se demande si le compte de 4 fiches complétées est valide. M. Nicolas Jobin a rempli 3 fiches sur 4. M. Jean-François Lessard n'a pas l'impression d'avoir un portrait global de la situation. Mme Chantal Paquette mentionne que les éducatrices du service de garde interviennent auprès des élèves afin de prévenir les situations à risque. Comment peut-on trouver une meilleure stratégie afin d'avoir une statistique qui parle davantage et qui ressemble davantage à la réalité.

**15. BOITES DE LEUCAN À L'HALLOWEEN**

Un sondage a été envoyé aux parents afin de leur donner le choix de commander une boîte ou non. Une sensibilisation a été faite dans les classes. +/- 200 boîtes ont été livrées.

**16. FORMATION OFFERTE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Formation du 5 novembre : Les membres intéressés à participer à la formation sont invités à le mentionner à M. Nicolas Jobin.

**17. PROJET ÉDUCATIF : SUIVI AU PEVR**

Le tableau résume les zones de vulnérabilité.

Faire bouger les élèves 60 minutes / jour.

Élément important qui va falloir ajouter et en tenir compte.

15 minutes peuvent s'ajouter si le gouvernement tient sa promesse d'ajouter une deuxième récréation obligatoire.

**18. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**19. AUTRES POINTS : AFFICHAGE DE L'ÉCOLE**

Mme Catherine Dumouchel demande pour quelle raison le nom de l'école n'est pas affiché à l'extérieur.

Monsieur Nicolas Jobin explique que la CSP uniformisera les enseignes des écoles, ce qui cause un retard dans l'affichage.

**20. DROITS DE PAROLE**

**20.1 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS**

Présentation de la réunion de la fédération des comités de parents. La CSP a 2 représentants FCPQ. M. Louis-Philippe invite les parents à consulter leur site. La fédération se rencontre deux trois fois par année et représente l'ensemble des commissions scolaires.

La FCPQ a mis en place une trousse, disponible sur demande, afin d'offrir l'accompagnement pour avoir des conférences à l'école.

Le webinaire est organisé sur le PEVR le 7 novembre dans les locaux de la CSP. Ce webinaire est gratuit. M. Louis-

Philippe Desjardins donnera plus d'informations par courriel et si un membre est intéressé, il pourra communiquer avec M. Marc Fréchette.

**20.1 PAROLE À L'OPP**

Aucun membre présent.

**21. CLÔTURE DE LA RÉUNION ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE :  
11 DÉCEMBRE 2018 À 19H00.**

M. Marc Fréchette propose la levée de l'assemblée à 21h48

---

Marc Fréchette  
Président

---

Nicolas Jobin  
Directeur

---

CÉ : Conseil d'établissement  
CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes  
CSP : Commission scolaire des patriotes